

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement  
tenue le mardi 7 mai 2019 à 19h00**

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

**Étaient présents :**

Philip Boumansour

Sébastien Gobeil

Sébastien Simard

Chantale Coulombe

Isabelle Lainez Lévesque

Jean Vaillancourt

Nathalie Gilbert

Maryline Lemay

**Absents :** Annie Beaulieu, Martine Beurivage, Dominique Garneau, Catherine Girard-Larouche et Marie-Josée Labrecque

**Invitée :** Roseline Drolet

**Public :** M. Meisels, M. Delisle et M. Croteau

## 1. Ouverture

### 1.1. Mot d'ouverture

M. Gobeil débute l'animation de la réunion avec son mot d'ouverture. Il présente les membres du public qui sont présents.

### 1.2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est conforme pour la tenue du conseil d'établissement du 7 mai 2019.

### 1.3. Adoption de l'ordre du jour

M. Gobeil présente brièvement l'ordre du jour de la réunion. Aucun membre n'a de point à ajouter pour la soirée.

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 7 mai 2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-052**

#### 1.4. Adoption et suivis au procès-verbal du 2 avril 2019 dernier

Voir document «Procès-verbal du 2 avril 2019 »

M. Gobeil sonde les membres à savoir s'il y a des corrections à apporter au procès-verbal du 2 avril. M. Vaillancourt, Mme Drolet et M. Gobeil mentionnent de petites corrections à effectuer. Mme Lainez Lévesque les prend en note et corrigera le tout.

M. Gobeil propose aux membres de reporter l'adoption du procès-verbal du 2 avril à la fin de la rencontre pour permettre à Mme Drolet de terminer sa lecture.

M. Simard commence les suivis de la dernière séance.

- **Projet éducatif** : M. Simard mentionne que Mme Lemay et M. Vaillancourt étaient du comité de parents qui ont pu leurs commentaires sur le contenu de notre nouveau projet éducatif. Il les remercie pour leur précieuse implication.
- **Entrée progressive à la maternelle** : M. Simard propose un nouveau tableau sur la feuille informative qui sera distribuée aux parents. Mme Coulombe fait remarquer qu'il manque une étoile comme note de bas de page. M. Simard modifiera le tout.
- **Friperie** : M. Simard mentionne que la friperie a eu lieu la semaine dernière. Il laisse Mme Lainez Lévesque en parler davantage lors des *informations générales*.
- **Activité de financement Quilloton** : M. Simard annonce l'annulation de l'activité, car il n'y a pas assez d'inscriptions. Il pense que le fait qu'il y ait beaucoup d'activités prévues en mai (souper spaghetti, Défi têtes rasées Leucan, Course Les Bocages) ait une incidence. L'activité sera remise cet automne ou l'hiver prochain.
- **Assemblée générale de parents** : ce point est prévu en 5.1. Les membres devront prendre une décision ce soir.
- **Défi OSEntreprendre** : Le projet du Marché de Noël a gagné le prix du projet le plus coopératif soumis dans les écoles primaires. M. Simard est très fier des élèves et de l'équipe impliquées. Les différents prix gagnés cette année et l'an dernier sont exposés grâce à des plaques situées à l'entrée de l'école. C'est une grande fierté pour nous.

**\*À la fin de la rencontre, les membres reviennent au point 1.4. afin d'adopter le procès-verbal du 2 avril 2019 avec les modifications demandées.\***

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'adopter le procès-verbal du 2 avril 2019 dernier. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-056**

## 2. Interventions du public

M. Croteau, M. Menzel et M. Delisle étaient présents lors du conseil d'établissement du 7 mai 2019 afin de présenter une problématique concernant la sécurité dans le secteur des Bocages.

### 2.1. RTC et sécurité

M. Menzel commence en mentionnant que le trajet d'autobus du RTC passant par la rue de L'Hêtrière ainsi que dans le secteur de l'école Les Bocages sera modifié. Depuis plus d'un an, le RTC prépare une modification de l'aire de desserte de ce trajet afin de désengorger le Centre-ville de Québec et de se préparer au futur tramway. L'autobus (le numéro 94) circulera sur les heures de pointe uniquement et le parcours sera raccourci. Le RTC propose un autobus qui desservira le coin ici et qui fera un transfert devant le centre commercial Laurier dans un abri d'autobus chauffé. M. Menzel explique que c'est un irritant pour les résidents, car l'obligation de faire un transfert peut faire en sorte de manquer le prochain autobus. De plus, il mentionne qu'une rencontre d'informations a eu lieu en décembre 2018 et les résidents qui se sont exprimés ont occupé tout le temps de parole. Beaucoup de plaintes ont été émises. Cependant, il n'y aura pas plus de rencontres d'informations. M. Menzel souligne le manque d'écoute de la part du RTC. Plusieurs citoyens du secteur ont commencé une pétition qui est rendue à 400 signatures présentement. Il y a un appui en ce moment. Aujourd'hui, ils ont appris qu'il y aura un kiosque d'informations au Campus Notre-Dame-de-Foy le lundi 13 mai. Ce qui sera proposé est un chemin probablement plus long. Cependant, toute la rue de L'Hêtrière ne sera toujours pas desservie. Le *Parc O Bus* est d'ailleurs déjà fermé sur l'Hêtrière.

M. Croteau présente une deuxième problématique. Il mentionne la circulation déjà difficile du secteur. L'autobus qui passait par la rue des Landes modifiera son chemin pour passer par la rue des Bernaches où il y a déjà beaucoup de circulation. La rue n'est pas adaptée pour autant de déplacements de véhicules. Il n'y a en effet pas de trottoir. Une étude a même déjà été menée, la rue des Bernaches est un axe problématique. Le tout est indiqué à la p.56 du document envoyé par M. Simard par courriel. M. Croteau mentionne que certaines choses ont été mises en place pour la sécurité des enfants, mais que le fait de faire passer l'autobus par cette rue est un ajout au problème déjà existant. Ce n'est pas compatible avec cette rue résidentielle d'accueillir en moyenne 39 passages d'autobus par jour. La rue des Landes possède un trottoir c'est beaucoup plus sécuritaire. Prochainement, la pétition sera déposée au conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour avoir leur appui. Elle

sera également déposée au conseil d'administration du RTC sous peu. En résumé, le secteur fait face à deux problèmes, il n'y aura plus d'autobus express et il y aura un changement du parcours d'autobus dans une rue sans trottoir et beaucoup plus résidentielle. Il n'y a aucun engagement présentement de la part du RTC pour la sécurité.

M. Menzel demande alors au conseil d'établissement d'écrire une lettre au nom de l'école. M Gobeil se questionne sur notre rôle pour l'autobus express qui se rend au Centre-ville. Il comprend la problématique de sécurité en lien avec la rue des Bernaches et est d'accord avec cet enjeu, mais il se demande quel est le rôle de l'école en lien avec le retrait de l'autobus express. M. Menzel mentionne la réduction des services offerts dans le secteur des Bocages pour nos enfants qui se dirigeront vers le secondaire éventuellement. De plus, cela peut être un gros enjeu pour les membres du personnel, suppléants ou stagiaires qui aimeraient venir à notre école sans avoir de véhicule. Le conseil d'établissement écrira une lettre afin de signaler aux élus et aux responsables du RTC nos inquiétudes concernant la sécurité des élèves sur la rue des Bernaches. Les membres du public quittent la séance en remerciant les membres du conseil d'établissement d'avoir pris le temps de les écouter.

### 3. Approbation

#### 3.1. Contenu du projet éducatif 18-22 et plan d'action 19-20

*Voir document «Contenu du projet éducatif 18-22 et plan d'action 19-20»*

M. Simard présente le document en mentionnant que rien ne sera approuvé ce soir puisqu'il manque plusieurs membres. Il mentionne le changement dans le cadre de Loi 105 où nous devons modifier le projet éducatif pour le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Il présente le document où tous ont contribué (enseignants, membres du service de garde, parents) et demande aux membres de le consulter avant notre prochaine rencontre afin de pouvoir à nouveau en discuter avant son approbation.

M. Simard mentionne que le projet éducatif et le plan d'action prendront aussi la forme de trois documents bien distincts. Un nouveau document plus intéressant sera présenté en juin avec un visuel correspondant à notre milieu. M. Simard précise également que le conseil d'établissement aura à approuver annuellement le plan d'action. La direction termine en mentionnant qu'il manque une valeur à confirmer pour notre prochain projet éducatif et il demande aux membres présents de se prêter au même jeu que l'ensemble de l'équipe-école et de remplir de façon individuelle un sondage sur les valeurs éducatives les plus présentes à leur avis dans notre milieu.

### **3.2. Utilisation de nos locaux durant la période estivale : Camp Kéno**

M. Simard annonce qu'une fois de plus cette année, le Camp Kéno viendra s'installer dans certains locaux de l'école cet été. Pour la location, la procédure veut que le tout soit approuvé par les membres du conseil d'établissement. M. Simard mentionne qu'il sera très clair avec les responsables du camp afin de considérer les nouvelles rénovations effectuées dans la bibliothèque. Il sera important qu'ils se portent responsables de remplacer s'il se trouvait qu'il y avait du matériel brisé.

Il est proposé par Mme Marilyne Lemay d'adopter l'utilisation de nos locaux durant la période estivale par le Camp Kéno. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-053**

## **4. Consultations**

### **4.1. Politique visant à enrayer la distribution de bouteilles d'eau de plastique à usage unique.**

*Voir document «Politique visant à enrayer la distribution de bouteilles d'eau de plastique à usage unique»*

M. Simard rappelle ce qui avait été mentionné par Mme Drolet lors de la dernière séance à propos de cette nouvelle politique proposée par des élèves. Il ne voulait pas adopter sans consulter les membres. M. Simard explique que nous devons donner une réponse à la Commission scolaire avant le 18 juin.

Selon l'article 7.2. du document, la Commission scolaire dresse un état des dispositifs dans ses écoles et établit une stratégie de déploiement lorsque c'est nécessaire. Mme Lainez Lévesque mentionne qu'il y a des améliorations à faire concernant les abreuvoirs de l'école. Le tout doit être vérifié partout pour que ce soit réaliste et aidant. La vérification ne dépassera pas juin 2020, ce qui laisse l'année prochaine pour permettre de s'organiser. Il y a un volet équipement et un volet sensibilisation des usagers qui sera à faire. La vente de bouteilles d'eau de plastique à l'interne concerne plus les écoles secondaires dans les distributrices.

Au point 8.5. du document, M. Simard se questionne et il ne veut pas voir trop large au début pour que cela fonctionne à long terme. Il prévoit beaucoup de sensibilisation à faire. Le projet *Zéro déchet* commence à s'inscrire, ce n'est qu'un début. Il veut miser sur la sensibilisation et il demande l'ajout de *école, enseignant et des élèves* au point 8.5.1. du document.

Les membres du conseil d'établissement sont favorables avec consultation, nous souhaitons que les équipements de l'école soient revus. Dans l'article 7.2., il est noté les préoccupations

de la Commission scolaire, mais dans notre approbation, nous voulons que ce soit précisé. Cette stratégie de déploiement doit venir avec des dollars pour améliorer nos équipements.

Mme Drolet suggère de mentionner que c'est une démarche qui correspond au travail d'élèves. Nous saluons l'initiative des jeunes. Mme Gilbert veut attirer notre attention à propos de l'affiche située à l'entrée de l'école en lien avec le terme *Le pacte*. Elle se questionne sur la référence au mouvement controversé actuel dans les médias qui porte le même nom. Mme Lainez Lévesque mentionne partager son malaise.

Il est proposé par M. Jean Vaillancourt d'adopter la politique visant à enrayer la distribution de bouteilles d'eau de plastique à usage unique. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-054**

## 5. Décision

### 5.1. Assemblée générale et rencontre de parents (septembre 2019)

M. Simard mentionne que nous devons prendre notre décision en lien avec la date de l'assemblée générale des parents. Il explique que la rencontre va débuter plus tôt (18h15 ou lieu de 18h30), car il avait été mentionné lors de la dernière séance que nous avons manqué de temps l'an dernier. M. Simard propose de tenir cette rencontre le 12 septembre lors des rencontres de parents des élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. Il est à noter que l'an dernier la rencontre avait eu lieu le soir de la rencontre de parents du premier cycle.

Il est proposé par M. Philip Boumansour d'adopter la date et l'heure, le 12 septembre 2019 à 18h15, de l'assemblée générale des parents pour l'année 2019-2020. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-055**

## 6. Informations

### 6.1. Document d'information pour le service de garde 2019-2020

*Voir document «Document d'information pour le service de garde 2019-2020»*

M. Simard remet aux membres le document d'information pour le service de garde 2019-2020, car il sera bientôt distribué aux parents et il voulait que nous le voyions en premier. Le document est en lien avec la tarification et les informations importantes. Toutes les informations sont conformes pour la prochaine année scolaire sauf la tarification qui doit être décidée par le conseil des commissaires. La direction présente le document avec les frais de pénalité pour les parents qui s'inscrivent en retard pour les journées pédagogiques enlevées.

Ces frais étaient de 10\$ cette année et les années précédentes. Le conseil se questionne sur la pertinence de retirer ces frais alors qu'on cherche par plusieurs moyens à financer les différents services offerts au service de garde.

Après discussion, nous décidons de reporter l'adoption de ce document afin d'avoir plus d'informations à la prochaine rencontre sur la somme que l'école reçoit de cette pénalité.

## **6.2. Organisation scolaire 2019-2020**

M. Simard annonce que pour l'année 2019-2020 le nombre d'inscriptions au préscolaire est de 63 élèves. La prévision donnée en début d'année était de 46. Pour garder trois groupes au préscolaire, un maximum de 57 élèves est exigé. En ce moment, le questionnement est d'effectuer cinq transferts (une des inscriptions n'est pas dans le secteur de la Commission scolaire) ou d'ouvrir une 4<sup>e</sup> classe. M. Simard mentionne que l'orientation que nous prendrions sera l'ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe. Puisqu'il y aura deux groupes en première année l'an prochain (un de moins que cette année), il y aura un local libéré qui permettra l'installation de cette nouvelle classe au deuxième étage. M. Simard nous donnera lors de la prochaine rencontre plus de détails sur le nombre de groupes pour les autres niveaux.

## **7. Informations générales**

### **7.1. Mot de la présidence**

M. Gobeil termine la séance en mentionnant les activités à venir en mai telles que le souper spaghetti et le Défi têtes rasées Leucan. Il mentionne que c'est toujours très agréable de voir que la communauté se joint aux activités. Il mentionne également que nous en serons déjà à notre dernière rencontre le 11 juin prochain.

### **7.2. Mot de la direction**

M. Simard souligne également de son côté les activités à venir. Il mentionne le souper spaghetti qui aura lieu le jeudi 16 mai prochain, la soirée commencera vers 17h00. De plus, le samedi 25 mai prochain aura lieu le Défi têtes rasées au profit de Leucan. Le jeudi 30 mai c'est le 5 à 7 pour remercier les bénévoles impliqués dans l'école. La grande course des Bocages aura aussi lieu le samedi 15 juin prochain. De plus, le Salon du livre pour le projet *Bocali* des élèves de 4<sup>e</sup> année aura aussi lieu en juin. La date est à confirmer selon les délais d'impression. M. Simard mentionne aussi les sorties par niveau à l'extérieur en lien avec le programme on *Bouge au cube* et *Force 4* pour donner envie aux enfants de bouger. Tout le monde sortira pour l'occasion.

Lors de la dernière séance du 11 juin prochain, nous reparlerons des frais chargés aux parents alors qu'il faudra approuver les listes de matériel.

En terminant, M. Simard mentionne que les jeux de printemps/été sont commencés dans la cour. Il n'y a plus de hockey, il y a du football offert cette année pour les élèves. De plus, la classe de M. Philippe Bolduc ainsi que des volontaires planteront des framboisiers demain dans la cour près du petit boisé.

### 7.3. Mot du trésorier

M. Boumansour n'a rien à ajouter. Il n'y a rien de nouveau à propos des finances.

### 7.4. Mot de la représentante du Comité de parents

Mme Gilbert mentionne avoir eu une grosse rencontre en avril. Plusieurs points ont été soulevés durant la rencontre.

- **Bourses:** Les bourses ont été remises au début de la rencontre du Comité de parents. Mme Gilbert mentionne que de la publicité devrait être effectuée pour informer les parents sur tout ce qui pourrait être fait dans l'école grâce à ces bourses en argent. Des exemples pourraient aussi être donnés. Cette année, un parent a fait des dépliants, il y a eu une présentation d'un concert rock, une brigade littéraire servant à produire des livres a été mise en place, des cabanes créatives ont été créées et des séances de méditation pour les élèves ont été données.
- **Invité spécial:** M. Alain Fortier, président de la Commission scolaire, était présent afin de raconter son histoire.
- **Processus administratif à la Commission scolaire :** Les parents souhaiteraient être plus informés par les commissaires. Par ailleurs, ils jugent que le processus administratif est trop lourd et que ce dernier pourrait impliquer davantage les parents faisant déjà partie d'un comité.
- **Maternelle 4 ans :** Mme Gilbert mentionne qu'il y avait 30 inscriptions à la maternelle 4 ans prévue pour l'an prochain lors de la rencontre d'avril. Le nombre a peut-être changé depuis. Mme Drolet indique que oui et en parlera au **point 7.6**. Les écoles qui accueilleront ces nouveaux élèves sont déjà en œuvre pour s'adapter.

- **Bibliothèque de quartier** : les élèves seront inscrits automatiquement.
- **Conférence EHDA** : Mme Gilbert indique que ce fut un véritable succès. Les organisateurs ont été dans l'obligation de refuser des gens, car la salle était comble. Elle mentionne aussi la Conférence sur l'autonomie des enfants qui sera très certainement à refaire, car elle touche tous les parents/enfants.
- **Projet éducatif et plan d'action** : Mme Gilbert souligne que notre école est bien à l'avance dans ce dossier. Plusieurs écoles semblent accumuler du retard dans ce dossier.

## 7.5. Mot des représentants des membres du personnel

**Mme Isabelle Lainez Lévesque** : elle mentionne que la friperie a officiellement eu lieu le jeudi 2 mai dernier. De plus, la suite de la vente a eu lieu hier et ce soir à l'entrée de l'école. La soirée qui a eu lieu la semaine dernière fut un grand succès. Nous avons réussi à amasser un montant d'environ 1300\$, soit près de 150\$ de plus que l'an dernier. L'extension de la vente fut un moins grand succès, mais elle nous a tout de même permis de nous rendre à 1450\$ environ. Mme Lainez Lévesque mentionne qu'un projet de vente Internet impliquant les élèves de 6<sup>e</sup> année de ses classes est toujours en vigueur et sera annoncé prochainement pour la toute première fois. Cette vente est également une suite de la friperie.

## 7.6. Mot de la commissaire

Mme Drolet désire d'abord remercier M. Simard de lui avoir permis de rencontrer les élèves de 3<sup>e</sup> année impliqués dans le projet *Zéro déchet*. Elle suggère que le tout soit mentionné dans les orientations de la Commission scolaire comme projet. C'est une très belle initiative.

- **Maternelle 4 ans** : Mme Drolet indique qu'aux dernières nouvelles, il y a 96 inscriptions sur une possibilité de 119 pour la maternelle 4 ans. Elle précise cependant que c'est une donnée qui date déjà d'une dizaine de jours. La priorité est donnée aux codes postaux comme pour les aires de desserte des écoles.
- **Réunion du conseil des Commissaires du 30 avril** : le rapport financier estimatif de la Commission scolaire présente un léger déficit d'une centaine de milliers de dollars.
- **Le pacte des écoles québécoises** : Mme Drolet indique que l'organisation *La planète s'invite à l'école* est un acteur du monde de l'éducation qui souhaite que ce pacte soit adopté dans nos écoles. La Commission scolaire regarde afin d'adopter plusieurs

mesures, il y en a une vingtaine. Mme Drolet précise que la Commission scolaire l'a signé, mais sans s'engager à mettre en place toutes ces mesures. C'est davantage pour montrer sa sensibilité à cet effet. Elle s'engage sans obligation. La Commission scolaire désire se diriger vers des pensées plus évoluées pour de meilleures pratiques écologiques.

- **Comité exécutif** : Le comité a officiellement adopté une entente d'utilisation des locaux de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures par l'école. L'entente avec la Ville de Québec était déjà réglée. Cependant, l'entente avec la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures était toujours en négociation depuis le mois de décembre. Donc, pour l'école Les Bocages et le centre sociorécréatif, le tarif actuel va continuer de s'appliquer. L'entente vise l'ensemble des locaux loués par la commission scolaire auprès de la Ville et à l'inverse les locaux que la Ville utilise et qui appartiennent à la commission scolaire. En ce qui concerne la cour extérieure, les négociations ne sont pas complètement terminées. Mme Drolet a questionné la direction des ressources matérielles sur la possibilité de diminuer les coûts pour la location du Centre sociorécréatif. La commission scolaire mentionne à cet effet que c'est un choix «école» d'utiliser le centre sociorécréatif pour son service de garde et que les frais locatifs viennent uniquement couvrir les frais inhérents à l'utilisation des locaux sans plus. M. Simard mentionne qu'il aura plus d'informations sur cette entente fraîchement signée pour la prochaine rencontre.

## 8. Varia

Aucun varia n'est ajouté lors de la rencontre du 7 mai 2019.

## 9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à **21h24**.

---

Sébastien Gobeil, **président**

---

Sébastien Simard, **directeur**

**Secrétaire** : Isabelle Lainez Lévesque